



Direction du développement économique
Service ESS et emploi

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION 2022 – Subvention de
fonctionnement entre l’association Global social economy forum
(GSEF) et Bordeaux Métropole**

Entre les soussignés

L’association Global social economy forum (GSEF), association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Hôtel de Ville – Place Pey Berland 33000 Bordeaux représenté(e) par Monsieur Pierre Hurmic, Président dûment habilité aux fins des présentes par ...

ci-après désigné(e) « L’association GSEF »

Et

Bordeaux Métropole, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex, représentée par son Président, Alain Anziani, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° / du Conseil de Bordeaux Métropole du

ci-après désigné « Bordeaux Métropole »

PREAMBULE

L’association Global social economy forum (GSEF) est une association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l’Economie sociale et solidaire (ESS) en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable.

Le GSEF promeut diverses formes de l’ESS y compris les entreprises sociales, les coopératives, les fondations, les mutuelles, et les groupes d’entraide qui placent l’individu avant les profits.

Pour la réalisation de son plan d’actions 2022, l’association GSEF a sollicité Bordeaux Métropole pour une subvention de fonctionnement de 80 000 €, subvention que le Conseil métropolitain a adopté en date du 25 mars 2022.

Cependant, la réalisation du plan d’actions du GSEF en 2022 n’a pu démarrer qu’à compter du 1^{er} avril 2022, car sa Secrétaire générale n’a pu prendre son poste qu’en avril 2022. Il est ainsi proposé de prolonger la convention 2022 pour porter sa durée de validité jusqu’au 31 mars 2023.

